



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Économie corse

Question au Gouvernement n° 1076

Texte de la question

ÉCONOMIE CORSE

Mme la présidente . La parole est à M. Michel Castellani.

M. Michel Castellani . En Corse, non seulement le niveau de revenus moyen est parmi les plus bas de France mais, malgré des réfactions de TVA, le coût de la vie y est aussi plus élevé, notamment pour les produits de consommation courante et le carburant.

L'exécutif de Corse a travaillé sans désemparer sur cette question. Les organisations syndicales et un certain nombre d'élus, dont moi-même, depuis huit ans, dans cette enceinte, alertons les gouvernements successifs. Nous savons que ces surcoûts résultent notamment de la cartellisation de l'économie corse.

Pourriez-vous, monsieur le ministre de l'économie, faire analyser cette structure économique corse par vos services, identifier les bénéficiaires des allégements fiscaux, et proposer des améliorations visant à réduire les écarts de prix enregistrés avec les régions continentales ?

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

M. Roland Lescure, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique . Bravo et merci pour votre question. Je sais que le sujet vous est cher et que vous y travaillez depuis longtemps. Bien qu'il dure depuis des années, le problème reste d'actualité. La Corse connaît en effet, à 150 kilomètres du continent, des écarts de prix inacceptables, qui subsistent en dépit des mesures que nous avons prises.

L'essence est concernée – plusieurs de vos collègues ont donné l'alerte à ce sujet – ainsi que certains produits alimentaires, qui peuvent être jusqu'à 15 % plus chers sur l'île. Ce n'est pas normal. Dans l'ensemble, la différence de prix atteint 7 % en moyenne. En outre, tout cela intervient dans une région qui connaît un taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale, avec des conséquences en termes de pouvoir d'achat.

J'ai eu l'occasion d'échanger avec les élus locaux, en particulier avec le président de la collectivité de Corse. Je souhaite que nous avancions. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé au premier ministre de lancer une mission qui analysera aussi bien les mesures en place que l'organisation du marché – l'Autorité de la concurrence ayant déjà eu à se prononcer sur les déficiences qui touchent certains secteurs –, afin que nous puissions tous ensemble – députés, élus locaux, acteurs économiques et représentants de l'administration – mettre ce sujet à plat. Le premier ministre m'a demandé de dessiner les contours de cette mission. J'aurai l'occasion de vous les présenter très prochainement.

Mme la présidente . La parole est à M. Michel Castellani.

M. Michel Castellani . Merci pour votre réponse. J'espère que cette mission permettra de faire baisser le coût de la vie et de réduire les difficultés sociales, qui pèsent peut-être davantage en Corse qu'ailleurs. Notre histoire a toujours été difficile : il y a eu la conquête militaire ; le statut douanier, qui nous a étouffés de 1818 à 1912 ; l'absence d'université ; l'indigence de l'action publique, pour ne pas dire sa nocivité – la continuité territoriale ayant systématiquement financé les importations au détriment des productions locales.

Les difficultés sont encore plus grandes aujourd'hui, que l'on songe à la marginalisation de notre langue, à la précarité ou à la spéculation galopante. Il faut maintenant y remédier, en créant de la richesse et de l'emploi. Cela ne s'improvise pas mais se construit. Je connais les difficultés qui sont les vôtres ; elles sont aussi les nôtres. C'est pourquoi je vous invite à mener une action concertée entre l'État, la collectivité territoriale et les parlementaires, afin que nous puissions véritablement avancer pour réduire les écarts de prix et améliorer la situation sociale de la Corse. (*Applaudissements sur les bancs du groupe L'ÎLE et sur plusieurs bancs du groupe SOC. - M. Éric Bothorel applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Castellani](#)

Circonscription : Haute-Corse (1^{re} circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1076

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 décembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 décembre 2025